

ÉCOLE PRIMAIRE HENRI BRUNET - CAEN

14, Rue Henri Brunet

14000 CAEN

Tél. : 02.31.85.22.09

Mail : ce.0141376V@ac-normandie.fr

Fiche d'inscription pour les tests d'entrée en Section Internationale Britannique

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Le Candidat

NOM :

Prénom :

Né(e) le : à.....Pays ou département :

Nationalité(s) :

Adresse :

Code postal :Ville :.....

Antécédents scolaires

Année	École et pays	Classe	Langue(s) d'enseignement

Le père

Nom et prénom :

Profession :

E-mail :

Téléphone :

Nationalité :

La mère

Nom et prénom :

Profession :

E-mail :

Téléphone :

Nationalité :

Frères et sœurs

Nom et prénom	En section internationale	Classe

Fait à le,

Signature du/des représentant(s) légal/aux :

Cadre réservé à la commission

Vérification du niveau de langue

Résultat définitif :

- avis favorable
- liste supplémentaire n°
- refusé

Pièces du dossier à fournir obligatoirement :

- la fiche d'inscription pour les tests
- une photo d'identité récente
- l'attestation de nationalité
- une lettre (rédigée en français ou en anglais par la famille) décrivant le parcours scolaire de l'enfant en lien avec la langue anglaise, ainsi que les motivations pour intégrer la section internationale.
- autres pièces permettant d'apprécier l'aptitude de l'enfant à suivre les enseignements spécifiques
- les 2 derniers relevés de notes (livret scolaire)

Spécificité de la section internationale :

L'enseignement s'adresse à des élèves bilingues, francophones et anglophones dont le niveau de langue est validé lors des tests ou bien lorsqu'il est justifié par un parcours spécifique en section internationale. La fréquentation d'un établissement anglophone ne dispense pas des tests.

Les études sont inscrites dans le système éducatif français, mais organisées en concertation étroite avec les responsables des systèmes éducatifs étrangers.

Objectifs :

➤ Permettre à des jeunes anglophones séjournant en France de façon temporaire de maîtriser la langue et la culture française, en maintenant des liens privilégiés avec la culture d'origine afin que la réintégration scolaire soit facilitée.

➤ Permettre à des jeunes francophones de devenir bilingues et biculturels et de pouvoir ainsi prétendre à une formation supérieure dans un cadre international.

➤ Permettre à tous d'approfondir leur connaissance de la culture des pays anglo-saxons et de reconnaître la richesse des autres cultures dans le respect mutuel. La démarche utilisée consiste à préparer les jeunes à la citoyenneté européenne.

Enseignements spécifiques :

➤ Étude de la langue (Anglais britannique) : 1h30 hebdomadaire

➤ Découverte du monde au CP et CE1 : 1h30 hebdomadaire

➤ Histoire/Géographie au CE2, CM1 et CM2 : 1h30 hebdomadaire

ATTENTION : Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

ATTESTATION DE NATIONALITÉ

Nous, soussigné.e.s*

ou

Je, soussigné.e*

certifions / certifie* sur l'honneur que notre / mon* enfant :

.....

né(e) le : à :

est de nationalité

et que sa langue maternelle est le

*Barrez les mentions inutiles

Signature du / des responsable.s légal / légaux :

Je suis avisé(e)/Nous sommes avisés que toute fausse déclaration de ma (notre) part entraînera à tout moment le rejet automatique de l'admission en section internationale.